

PRIX DES ACCRAS

3ème(P/ 3389), Classe 4 — 23/04/2023 14h10, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.900 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON SOUPLE (3,4)
(3.000, 1.200, 900, 600, 300)

ARRIVEE OFFICIELLE: 9 Engagés. 9 Partants Définitifs.

Temps du 1er : 1.58.67 (Redk : 1. 2.45)

HANDICAP CATEG DIVISE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Réf. +095

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé la jument J'AIME MA REINE à entrer au rond en dernier non montée, son entraîneuren ayant fait la demande dans les délais fixés. A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Gabriel BON en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 6 sollicitations). La jument ARTISTIC GLORY a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs
--------------	--------------	--------------------	-----------------------	------------	--------	-------	------------------	-------------	--------	---------------	---------	----------

1	J'AIME MA REINE F.P.S. 4 A.	Par: RECORDER et TESTA MORA (MAJORIEN)	(Corde:05)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	JEREMY MOISAN	62,5kg (62 kg)	3.000	1.551	591	NNN	JL. LENOURY
2	LADY ANGIE F.P.S. 4 A.	Par: FRENCH FIFTEEN et RANJANA (ROCK OF GIBRALTAR)	4.5 (Corde:02)		BERNARD MOUTOUSSAMY	MME L. DUPELIN LALUNG	MME LUANA DUPELIN LALUNG	53,5kg (54,5kg)	1.200	620	236	ANL	HARAS DU LOGIS SAINT GERMAIN
3	RAJTAYA H.P.S. 9 A.	Par: RAJSAMAN et TCHASTAYA (MARJU)	1.5 (Corde:09)		ANDRE JACOBY- KOALY	A. JACOBY- KOALY	FRANCK TORRALBA	58,5kg (58 kg)	900	380	166	NNN	A. LE MADEC
4	CAPITAINE DEUX H.P.S. 9 A.	Par: SIDPOUR et MAXI MAXA (SAND PROSPECTOR)	3/4 (Corde:04)		STEPHENSON HARRIS	S. HARRIS	ANTHONY BERNARD	53 kg (52,5kg)	600	253	110	NNN	G. ZIE
5	CLAIR MATIN H.P.S. 7 A.	Par: VERTIGINEUX et CORIANTE (INDIAN ROCKET)	1/2 (Corde:06)		DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	GABRIEL BON	55 kg (54,5kg)	300	126	55	NNL	Y. FREMIOT,MME Y. FREMIOT
6	SUNDAY HOLIDAYS F.P.S. 6 A.	Par: SUNDAY BREAK et GWENHWYFAR (CACIQUE)	ENC (Corde:03)		FRANCOIS BORDERIEUX	F. BORDERIEUX	JEAN- BAPTISTE VIGIE	60 kg (59,5kg)				NNN	C. JOUANDOU
7	DEVNA F.P.S. 5 A.	Par: AMADEUS WOLF et DYKAM (DYLAN THOMAS)	5.5 (Corde:01)		BENOIT MAGDELEINE	MME L. DUPELIN LALUNG	TYSON VENTADOUR	54,5kg (52,5kg)				NNL	SUC. M. JARLAN

8	<u>ARTISTIC GLORY</u> <u>F.PS. 5 A.</u>	Par: OLYMPIC GLORY et 03 ARTISTIC LIGHT (FANTASTIC LIGHT)	ENC (Corde:08)		JEAN-CLAUDE CAZAKO	JC. CAZAKO	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	58,5kg (59,5kg)	NNN	SUC. M. JARLAN
9	<u>PALET BIEN</u> <u>H.PS. 4 A.</u>	Par: PAPALET et 09 DEZODIE (STORM BOY)	30L (Corde:07)		MAURICE GROS	M. GROS	MME FLAVIE PARMENTIER	52,5kg (52 kg)	ONL	E. ROSAN